

Nevers, le 27 août 2020



NOTE DE SERVICE N° 1

(À faire émarger par les enseignants)

**Inspection de l'Éducation Nationale
Nevers I
DSDEN de la Nièvre
19 place Saint-Exupéry
CS 70074
58028 NEVERS Cedex**

L'Inspectrice de l'Education Nationale,

A

Mmes et MM. les Directrices et Directeurs d'écoles
Mmes et MM. Les Enseignantes et Enseignants
Mmes et MM. Les Enseignantes et Enseignants
Spécialisés et Psychologues des R.A.S.E.D

J'espère que la coupure estivale qui vient de s'écouler a pu vous procurer la détente nécessaire suite à une année scolaire si particulière.

L'équipe de circonscription est heureuse de vous retrouver et s'efforcera de vous accompagner au mieux dès le début de cette année scolaire.

Un début d'année scolaire placé à nouveau sous le signe de l'enseignement en présentiel pour tous les élèves, à tous les niveaux et sur l'ensemble du temps scolaire. Je vous demande donc d'être particulièrement vigilant sur l'absentéisme que vous pourriez observer chez certains élèves et de ne pas hésiter à me contacter en cas de difficulté.

Les enjeux de cette rentrée sont à décliner au regard du contexte actuel. Il s'agit :

- d'accueillir élèves et parents ;
- de rassurer en partant des acquis ;
- de (re)donner envie d'apprendre.

I/ L'équipe de circonscription Nevers 1

IEN:	Madame Annette GIEN
CPC généraliste:	Madame Natacha BUFFET
CPC généraliste:	Monsieur Fabien ROCHETTE (pour tout ce qui est du domaine spécifique de l'EPS c'est à nouveau M Cyril GOTTIEB, CPC EPS de Nevers 2 qui sera votre interlocuteur)
Secrétaire :	Madame Laurence DOBINET
C.P. arts visuels :	Monsieur Philippe THEMIOT
C.P. éducation musicale :	Madame Corinne AUGENDRE
E Run :	Madame Mylène DIGAT (mi-temps sur secteur Nevers)
E Run :	Monsieur Frédéric MARCEAU (mi-temps sur secteur Decize)
C.P. numérique éducatif :	Monsieur Marc GARIN

Les horaires d'ouverture du secrétariat sont les suivants :

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi	: 7h45/12h00 - 13h00/17h45
Mercredi	: 7h45/12h30
Tél Secrétariat de circonscription	: 03.86.93.22.10
COURRIEL	: ien58nevers1@ac-dijon.fr

✓ **Enseignants référents :**

Madame Evelyne LOPARD : 07 85 04 85 14 Madame Christine BARTOLO : 06 07 56 13 50

Monsieur Claude RENAULT : 07 86 94 01 59

✓ **Organisation des secteurs de RASED**

Le redécoupage qui suit les secteurs des nouvelles circonscriptions sera expérimenté cette année. Le voici :

RASED Nevers EST	RASED Imphy	Rased Decize
NEVERS – La Chaumière NEVERS – Oratoire NEVERS – Barre-Manutention NEVERS – André Cloix NEVERS – Mouësse NEVERS – Pierre Brossolette NEVERS – Lucie Aubrac SAINT ELOI	CHANTENAY SAINT IMBERT LIVRY LUTHENAY UXELOUP FLEURY SUR LOIRE MAGNY COURS SAINT PARIZE LE CHATEL SAINT PIERRE LE MOUTIER CHEVENON IMPHY LA FERMETE SAUVIGNY LES BOIS SAINT OUEN SUR LOIRE	DECIZE DEVAY CHAMPVERT COSSAYE DORNES DRUY PARIGNY/SOUGY SUR LOIRE LA MACHINE LUCENAY LES AIX SAINT LEGER DES VIGNES

II/ Priorités rentrée 2020 : 4 textes principaux

➤ Deux qui donnent le contexte pédagogique :

→ **La circulaire de rentrée** parue au BO n°28 du 10/07/20 (<https://www.education.gouv.fr/la-circulaire-de-rentree-2020-au-bulletin-officiel-305132>) qui développe **les 4 priorités** de cette année scolaire :

1. Protéger la santé des élèves et des personnels ;
2. Développer l'esprit d'équipe tant chez les adultes que chez les élèves pour assurer notre mission fondamentale de transmission des savoirs et de réduction des écarts de niveau ;
3. Assurer la pleine inclusion de tous les enfants à besoins éducatifs particuliers ;
4. Transmettre les valeurs civiques.

→ **Les priorités et outils de positionnement** mis à jour sur le site Eduscol au 24/08/20 (<https://eduscol.education.fr/cid152895/rentree-2020-priorites-et-positionnement.html#lien0>). Dans le contexte particulier de cette rentrée scolaire, il est rappelé que **la priorité est donnée à l'enseignement du français et des mathématiques** jusqu'aux vacances d'automne, afin de permettre à chaque élève de consolider, revoir et approfondir ses apprentissages dans ces domaines, sans délai. Des outils et ressources vous sont proposés pour vous y aider.

➤ Deux qui donnent le contexte sanitaire :

→ **Le protocole sanitaire** accessible en suivant le lien suivant : <https://www.education.gouv.fr/modalites-pratiques-de-la-rentree-2020-305259>. Si vous avez des questions à ce sujet vous pouvez d'ores et déjà les transmettre à Mme Dobinet afin que nous puissions vous apporter des éléments de réponse rapidement.

→ **Le plan de continuité pédagogique** paru le 17/07/20 qui ne traite pas des modalités d'organisation de la rentrée scolaire dans des conditions sanitaires normales (<https://eduscol.education.fr/cid152893/rentree-scolaire-2020-plan-de-continuite-pedagogique.html>) ; ce plan s'inscrit en revanche dans l'hypothèse d'une circulation active du virus sur tout ou partie du territoire à la rentrée scolaire 2020 et il envisage 2 hypothèses soit la réduction des capacités d'accueil soit la fermeture des écoles sur une zone géographique déterminée.

III/ Les évaluations nationales à la rentrée 2020

Les livrets CP et CE1 seront distribués lors de la réunion des directeurs lundi prochain ; merci d'avoir vos effectifs précis.

La circonscription sera également à votre disposition si vous avez besoin d'aide matérielle organisationnelle ou logistique.

→ Calendrier :

Entre le 14 et le 25 septembre 2020	Du 14 septembre au 09 septembre 2020	A partir du 05 octobre 2020	Le 27 novembre 2020	Entre le 18 et 29 janvier 2021
• Passation des épreuves pour les CP et CE1	• Saisie des réponses via le portail	• Mise à disposition des résultats via le portail	• Date limite pour télécharger les résultats (fermeture du portail)	• Passation des épreuves de mi-étape

Pour davantage de précision sur ces évaluations (objectifs, modalités etc.) : <https://eduscol.education.fr/cid142232/evaluations-au-cp-2019-2020.html>

Plus globalement, suite au contexte particulier de cette rentrée, nous consacrerons un temps de réflexion sur **l'évaluation tant lors du pôle ressource du 3 septembre que lors des stages directeurs qui débuteront le 7/09.**

IV/ Relations avec les parents d'élèves

- Les élections

Elles auront lieu le vendredi 9 octobre 2019. Vous trouverez en cliquant sur le lien ci-dessous toutes les informations nécessaires ainsi que le calendrier annuel : <https://www.education.gouv.fr/bo/20/Hebdo28/MENE2016046N.htm>

- L'information des familles sur le contexte sanitaire

En annexe vous trouverez **le flyer d'information** à diffuser aux familles dès le jour de la rentrée via l'ENT de votre école.

V/ La formation continue

Comme indiqué dans la note de service n°13 du 30 juin dernier, de nouvelles modalités de formation continue se mettent en œuvre lors de cette rentrée 2020. Les 18h de formation continue se déclineront de façon différente selon le cycle. Cette l'année, l'organisation suivante a été retenue pour le département :

- **Les enseignants de cycles 1 et 2** bénéficieront de 18h d'animations pédagogiques : 6h en français, 6h en mathématiques et 6h dans d'autres domaines disciplinaires (langues vivantes ou enseignements artistiques ou éducation physique et sportive). Les dates vous seront communiquées dès que possible. Les enseignants titulaires remplaçants seront intégrés à ces animations pédagogiques. Ces derniers seront donc positionnés soit en cycle 1 ou en cycle 2 (merci de vous manifester rapidement auprès de Mme Buffet ou M Rochette si vous souhaitez bénéficier des animations pédagogiques dans un cycle plutôt que l'autre).
- **Les enseignants de cycle 3** bénéficieront de la mise en œuvre du plan mathématiques ou du plan français. Ils seront regroupés par constellation (ou groupes) de 8 enseignants d'un même secteur de collège. La formation s'organisera à la fois sur le temps scolaire avec des visites croisées dans les classes et en dehors du

temps scolaire (18h) pour des temps d'échanges entre pairs et de formation. Les modalités précises seront présentées aux enseignants concernés **le mercredi 16 septembre (9h00-12h00, salle polyvalente de St Eloi)**.

VI/ Les dispositifs d'aide : le pôle ressource et les RASED

- Le réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté constitue avec les conseillers pédagogiques, les enseignants référents pour la scolarisation des élèves handicapés, les personnels sociaux et de santé, **le pôle ressource**. L'inspecteur de l'Education Nationale pilote et mobilise cet ensemble de professionnels dans l'objectif **de prévenir et de remédier** aux difficultés qui se manifestent dans les écoles afin d'améliorer la réussite scolaire de tous les élèves.

La première réunion du pôle ressource aura lieu le jeudi 3 septembre de 9 heures à 16 heures dans les locaux de la DSDEN.

- Les fiches de demande d'aide doivent être parvenues **au réseau** dès que possible, au **plus tard fin septembre**.

Les interventions réseau doivent nécessairement être corrélées à l'élaboration écrite d'une demande d'intervention réseau (DIR).

Il n'y aura pas de prise en charge RASED sans cette demande d'intervention écrite. Les formulaires et documents récapitulatifs sont disponibles via le document « pôle ressource » ou directement sur le site de circonscription (espace personnalisation des parcours) : <http://iennsn1.dsden58.ac-dijon.fr/2016/03/22/demande-dintervention-du-reseau-daides/>

- Les réseaux d'aide sont par ailleurs étroitement associés à **l'analyse des évaluations nationales CP/CE1** et à la conception des modalités de mise en œuvre des différentes aides.

L'importance du rôle des RASED a été rappelée dès la circulaire de reprise des écoles du 4 mai 2020. Cet accompagnement sera tout aussi fondamental lors de cette première période qui visera à accompagner au plus près certains élèves fortement déstabilisés depuis le confinement.

Il s'agit pour nous de mener chaque élève au maximum de ses possibilités sur l'ensemble du cycle.

VII/ Divers

- **Journée du sport scolaire** : elle aura lieu le mercredi 23 septembre à Saint Saulge. Des activités en athlétisme seront proposées (ANIM'ATHLE).

- **Séances d'agrément :**

Natation	Cyclo	Canoë Kayak
<ul style="list-style-type: none"> ➤ 14 septembre matin à Decize ➤ 7 septembre après-midi à Imphy ➤ 11 septembre matin à Aquabalt (écoles de Nevers et Varennes-Vauzelles) 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Journée cyclo le 10/09 à Nevers 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Vendredi 04 septembre : test d'activité nautique pour les élèves ➤ Samedi 05 septembre matin : séance d'agrément

- **L'U.S.E.P.** poursuit ses activités : vous pouvez vous renseigner auprès du Comité USEP et du Conseiller Pédagogique EPS. Des réunions d'informations seront organisées en début d'année pour chaque secteur. Les dates vous seront communiquées prochainement.
- **Sécurité dans les écoles** : la sécurité des écoles et des établissements scolaires est une priorité absolue. Dès la prérentrée, tous les personnels de l'école devront connaître le plan particulier de mise en sécurité (PPMS). Les parents d'élèves seront informés des mesures prises lors des réunions de rentrée.

Trois guides ont été élaborés pour accompagner les directeurs et leurs équipes :

- le guide des directeurs d'école ;
- l'annexe sur les spécificités liées aux élèves les plus jeunes ;
- le guide des parents d'élèves.

Vous les trouverez sur le site du ministère :

http://www.education.gouv.fr/cid85267/consignes-de-securite-applicables-dans-les-etablissements-relevant-du-ministere.html#Des_guides_pour_accompagner_la_communaute_educative

Une prochaine note de service abordera les modalités d'évaluation des enseignants : Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations. Je vous rappelle que l'information préalable aux rendez-vous de carrière doit être transmise aux enseignants 15 jours avant la date prévue.

J'adresse un mot de bienvenue aux enseignants qui rejoignent la circonscription de Nevers 1 et plus particulièrement aux professeurs des écoles stagiaires.

J'ai également le plaisir de vous dire que la convalescence d'Anne Waeckerlé se déroule au mieux.

Vous savez que je me tiens à votre disposition dans l'éventualité de problèmes professionnels, voire personnels.

Signé
Annette Gien